**Extraits des Statuts d’Unifor**

**ARTICLE 2 - DÉCLARATION DE PRINCIPES**

**Démocratique**

1. Unifor est une organisation bénévole appartenant à ses membres. Ce sont eux qui le contrôlent et le dirigent. Son rôle est de servir l’intérêt collectif de nos membres dans leur milieu de travail et leur communauté. La vie d’Unifor repose sur la participation démocratique de nos membres à tous les niveaux. Ces valeurs démocratiques sont à la base de tout ce que nous faisons. Notre engagement envers les pratiques et les principes d’un syndicalisme démocratique définit qui nous sommes et se reflète dans nos règles, nos structures et nos procédures.

**Uni**

1. Notre volonté d’unité nous permet de transformer nos aspirations individuelles en actions et en intérêts collectifs. Elle est basée sur l’égalité, forgée dans la diversité et renforcée par la solidarité. C’est en surmontant les distances géographiques, les lieux de travail et les emplois différents ainsi que les différences de race, de sexe, d’âge et d’antécédents que nous bâtissons une organisation de la classe ouvrière unie.

**Ouvert et inclusif**

1. L’engagement de nos membres est essentiel au succès d’Unifor. Il se développe lorsque les idées sont les bienvenues, l’implication est encouragée et que le syndicat permet le développement des compétences et des connaissances des membres. Nous devenons plus inclusifs en ouvrant notre syndicat à de nouveaux membres, en définissant différemment qui peut en faire partie et en s’assurant qu’il reflète la diversité que l’on retrouve parmi nos membres et au sein de nos communautés.

**Solidaire**

1. Unifor est plus qu’un rassemblement de membres individuels. Il est à l’image de nos relations, comment nous agissons et prenons soin de nous. Nous nous engageons à être solidaire les uns envers les autres. Cela se reflète dans les expressions «confrère» et «consoeur», dans nos liens quotidiens de camaraderie et d’amitié, dans notre respect et notre soutien mutuels, dans nos gestes de collaboration et d’entraide et dans notre engagement à lutter contre le harcèlement.
2. Cette solidarité s’exprime aussi dans les expressions chères au mouvement syndical : «une attaque contre un est une attaque contre tous» et «ce que nous voulons pour nous, nous le voulons aussi pour les autres». C’est ainsi que nous démontrons notre volonté et notre détermination à renforcer notre solidarité.

**Responsable et transparent**

1. Unifor s’engage à une gouvernance saine, à une représentation équitable et à des règles et des pratiques claires. Nous sommes redevables et responsables pour toutes nos décisions et nos actions. Nos procédures sont transparentes. Nos rapports financiers et autres sont fiables et remisen temps opportun. Nos décisions sont claires et pertinentes.

**Efficace**

1. Unifor réagit rapidement, répond efficacement et agit avec fermeté, tout en gardant le cap sur nos objectifs. Cela exige la formation de dirigeantes, de dirigeants et de membres du personnel qualifiés, compétents et efficaces. Cela demande aussi des ressources suffisantes (humaines et financières) utilisées efficacement.

**Dynamique**

1. Nous bâtissons une organisation innovatrice, toujours en questionnement, en évolution et en quête d’amélioration. Unifor s’adapte constamment à de nouvelles réalités. Nous apprenons de nos efforts, nous adaptons nos pratiques et nous développons de nouvelles façons de mener à bien nos activités.

**Militant**

1. Notre but est de bâtir une organisation qui sait se défendre avec vigueur, protéger et lutter pour nos intérêts et se battre pour toutes les travailleuses et les travailleurs.

**Progressiste**

1. Nous visons le changement. Réaffirmer nos intérêts communs au-delà des intérêts individuels. Changer nos milieux de travail et notre monde. Notre vision est convaincante. Nous voulons fondamentalement transformer l’économie sur une base d’égalité et de justice sociale, restaurer et renforcer la démocratie et bâtir un avenir viable au plan environnemental. Voilà le fondement du syndicalisme social: une culture syndicale solide et progressiste et un engagement à travailler ensemble avec d’autres groupes progressistes du Canada et d’ailleurs sur des causes communes.

**Genre et équité**

1. Unifor est pleinement engagé envers les principes d’équité et d’inclusion. Les femmes, les travailleuses et travailleurs racisés et autochtones, les travailleuses et travailleurs gais, lesbiennes, bisexuels et transgenres, les jeunes travailleuses et travailleurs, les travailleuses et travailleurs ayant un handicap et les autres groupes recherchant l’équité sont représentés dans les structures du syndicat à tous les niveaux. Certains articles des statuts prévoient des dispositions spécifiques qui précisent en détail comment les femmes et les groupes recherchant l’équité participent aux structures de direction du syndicat. Ailleurs, l’engagement est exprimé de manière plus générale. Dans ce cas, les personnes qui détiennent le pouvoir et la responsabilité de l’appliquer doivent traiter de ces questions. Lorsque les règlements de toutes les instances du syndicat sont soumis à l’approbation du Conseil exécutif national, ils sont traités dans une perspective de respect des principes de genre et d’équité.

**Renouveau syndical et changement générationnel**

1. La force et le dynamisme d’Unifor, à tous les niveaux, reposent sur le renouveau syndical. Les structures et les pratiques du syndicat doivent évoluer avec le temps. Le syndicat doit accueillir et recevoir de nouvelles idées et renouveler ses dirigeantes et dirigeants pour faire place à la prochaine génération. Le changement générationnel est essentiel au renouveau syndical. Ainsi, le syndicat s’attend et souhaite que ses dirigeantes et dirigeants nationaux, directrices et directeurs régionaux, dirigeantes et dirigeants de sections locales, ainsi que son personnel prennent volontairement leur retraite à l’âge de 65 ans ou plus tôt.

**Leadership**

1. La responsabilité des dirigeantes et dirigeants consiste à mettre en place les éléments stratégiques pour bâtir un syndicat fort tel que le nombre de membres, le pouvoir de négociation, la capacité de mobilisation et l’influence politique. Elle consiste aussi à guider et à diriger le syndicat à partir d’une vision convaincante. Le rôle des dirigeantes et dirigeants consiste à inspirer, à motiver et à veiller à ce que nous réalisions tout ce qui précède ainsi que les objectifs qui suivent.

**ARTICLE 3: OBJECTIFS**

**Les objectifs d’Unifor sont :**

**Dans nos milieux de travail**

* Promouvoir, mener et défendre la négociation collective, consolider nos pratiques de négociation de groupe, notamment la négociation coordonnée et la négociation type.
* Inclure dans nos conventions collectives et améliorer nos salaires, nos régimes de retraite, nos avantages sociaux, nos heures de travail, notre sécurité d’emploi et nos conditions de travail par la négociation collective et l’action politique.
* Protéger et améliorer nos droits au travail.
* Lutter pour obtenir un environnement de travail sain et sécuritaire.
* Veiller à ce que nous soyons traités équitablement au travail, et ce avec dignité et respect.
* Rendre les milieux de travail plus démocratiques.
* Faire du recrutement auprès de celles et ceux qui ne sont pas syndiqués.
* Lutter pour un milieu de travail sécuritaire exempt de harcèlement et de discrimination.

**Pour nos membres**

* Assurer l’égalité, sans égard à la race, au sexe, à l’âge, aux croyances, à la couleur, à l’état matrimonial, à l’orientation sexuelle, à l’identité de genre, à l’incapacité, à la religion, à l’affiliation politique ou au lieu d’origine.
* Garantir que tous les membres reçoivent un traitement égal en vertu des présents statuts.
* Créer et préserver un environnement sécuritaire exempt de harcèlement et de discrimination.
* Veiller à ce que notre syndicat respecte les principes et les pratiques du syndicalisme démocratique.
* Garantir que nos décisions et nos actions soient responsables et transparentes.
* Veiller à ce que notre syndicat appartienne à ses membres, qu’il respecte leurs objectifs communs et fournisse toutes les possibilités de participation à la vie démocratique du syndicat.
* Veiller à ce que notre syndicat reflète la diversité de ses membres et de leur communauté.
* Offrir des possibilités d’éducation et de perfectionnement afin de sensibiliser nos membres, l’améliorer leur capacité d’analyse et de les impliquer davantage dans le syndicat et dans leur communauté.
* Offrir aux travailleuses et travailleurs qui ne détiennent pas d’emploi régulier la possibilité de se joindre au syndicat.

**Dans nos communautés**

* Lutter pour obtenir de bons emplois dans nos communautés et dans l’ensemble de l’économie.
* Appuyer les personnes dans le besoin.
* Bâtir la présence de notre syndicat au sein de la communauté et encourager nos membres
* à participer à tous les aspects de la vie communautaire.
* Travailler à des causes communes avec d’autres groupes progressistes afin de promouvoir la justice sociale et un développement environnemental durable au niveau communautaire.
* Développer des campagnes syndicales avec d’autres organismes affiliés aux conseils du travail.
* Encourager les travailleuses et travailleurs non syndiqués à se joindre à notre syndicat et permettre à de nouveaux membres dans nos communautés d’y adhérer.

**Dans l’ensemble de la société**

* Sauvegarder, protéger et étendre la liberté, les droits civils, la démocratie et le syndicalisme démocratique.
* S’impliquer dans des actions politiques sur les plans municipal, provincial et fédéral et organiser des campagnes thématiques.
* Lutter pour une réforme sociale et économique en accordant la priorité à des emplois de qualité, à l’égalité et à la justice sociale.
* Protéger et sauvegarder la santé et la sécurité de la planète en appuyant l’objectif du développement environnemental durable pour l’avenir.
* Bâtir et unifier le mouvement syndical et agir en solidarité avec d’autres organismes syndicaux au Canada et à l’étranger qui ont des objectifs similaires aux nôtres.
* Appuyer des causes communes et y collaborer avec les organisations progressistes au
* Canada et à l’étranger.
* Résister à la mondialisation des entreprises et proposer des solutions de rechange aux politiques et aux accords commerciaux destructeurs d’emplois.
* Travailler à mettre fin à la guerre et lutter pour la paix mondiale.